

Entre guerres aux quatre coins du globe et rivalités impérialistes mondiales, le gouvernement Macron-Lecornu a choisi la voie du réarmement à outrance. Mais cette montée en puissance militaire avec un embrigadement de la jeunesse de plus en plus important se fait au détriment des personnels et de la population en général: les budgets de la SECU, des écoles et des hôpitaux sont sacrifiés par le biais d'une austérité sans précédent. Dans ce contexte, nous avons sollicité l'IEN de la circonscription pour faire le point sur les conditions de travail dans la circonscription.

## Carte scolaire

### SNUDI FO :

Nous rappelons notre inquiétude en matière de postes à rendre que ce soit dans le département ou dans la circonscription. Bien que la décision de fermetures et d'ouvertures de classes ne revient pas à l'IEN, nous présentons une situation d'école où les effectifs sont conséquents et pourrait justifier une ouverture.

**IEN:** Il indique que beaucoup d'écoles sont sous le seuil de fermeture et qu'il interviendra favorablement auprès de l'IA-DASEN pour exposer les arguments. Il a déjà contacté les écoles dont les effectifs sont bas.



### Commentaires du SNUDI FO:

La carte scolaire qui se profile sera terrible. Bien que la dotation pour le département n'est pas encore rendue publique, les mesures budgétaires évoquées ci-dessus ne présagent rien de bon. De la mobilisation dépendra la survie des classes.

Quoi qu'il arrive, le syndicat, majoritaire dans l'instance qui traite des ouvertures et fermetures de classes, sera là pour épauler et représenter les équipes pédagogiques ainsi que pour construire la mobilisation contre les fermetures.

D'ores et déjà, des RIS commencent à être planifiées pour organiser cette mobilisation. L'instance départementale se réunira certes plus tard du fait des élections, mais il ne faut pas attendre pour construire le rapport de force, comme nous l'avons fait l'année dernière avec la création du comité intercommunale qui avait contraint l'administration à reculer sur divers situations.

**Faites nous remonter vos dossiers de carte scolaire en cliquant sur le lien:**

<https://forms.gle/ku5GhAhUYMqRt9nj6>

## Situations des remplacements, contractuels, départs à la retraite en cours d'année

Nous rappelons à l'IEN les difficultés en terme de remplacements rencontrés les années précédentes, puis nous demandons un état des lieux pour cette année. Nous demandons si les départs en retraite en cours d'année seront remplacés.

Enfin, nous demandons si des contractuels sont en prévision de recrutement.

**IEN :** Au jour de l'entrevue, il n'y a pas de problème pour remplacer. L'IEN nous indique que depuis le début d'année une moyenne de 2 journées par mois ne sont pas remplacées sur la circo. L'IEN indique rester « prudent ».

Pour pallier aux départs en retraite, un enseignant contractuel vient d'être recruté, rattaché à Aurec sur Loire элем.

### Commentaires :

La situation risque de devenir encore plus difficile dans les mois qui viennent .

Pour Force ouvrière, il est urgent de créer des postes statutaires, avec des collègues formés et payés décemment. Il est urgent de réabonder la liste complémentaire pour pallier aux manques de postes et de Tr en particulier.

Notre syndicat continuera de défendre les droits de ces personnels contractuels, payés à coups de fronde.

**Si vous avez des problèmes de remplacements, contactez le syndicat.**

Nous faisons remarquer à l'IEN que de nombreuses notifications sont tombées en décembre et janvier et que, à ce titre, il serait urgent de recruter.

Nous demandons comment s'effectuera la future transformation PIAL-PAS dans la circonscription.

Nous présentons des situations où les AESH travaillent dans des conditions très difficiles que ce soit en école ou collège (par ex, certains AESH sont contraints de gérer des enfants à notification individuelle en même temps que des notifications mutualisées).

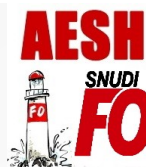
**Réponse IEN:** L'IEN confirme ces notifications supplémen-

taires. Il indique que depuis le début d'année scolaire, les PIALs public et privé de Monistrol ainsi que celui de St Didier ont recruté chacun un AESH. L'IEN indique qu'un AESH, même s'il suit un enfant à notif individuelle, ne doit pas forcément rester constamment proche de lui afin de favoriser son autonomie. Dans ce cadre, l'AESH peut s'occuper d'autres élèves. Il indique que les mutations des AESH se font dans la mesure du possible en prenant en compte leur résidence familiale.

Concernant la mise en œuvre des PAS, aucune information précise sur le nombre ou le périmètre n'est encore disponible.

## Commentaire SNUDI FO :

La mise en œuvre des PIALs liée à la politique de l'acte 2 de l'école inclusive constitue un véritable outil de destruction de l'enseignement spécialisé et adapté, avec un impact important sur les conditions de travail des AESH. Plus que jamais, battons-nous pour un statut, un vrai salaire et un temps plein pour 24h devant élèves.



Dans toutes les circonscriptions, ce manque d'AESH ne pourra que s'accroître avec leurs « transformations » en PAS qui permettront à l'administration d'avoir un regard sur les notifications tout en favorisant les notifications mutualisées. Cette inclusion systématique et forcée se met en place au détriment de tout le monde: enfants, parents, personnels et ne répond qu'à un objectif, faire des économies sur le dos du handicap.

Le syndicat ne restera pas l'arme au pied! **Non, nous ne sommes pas adeptes du démarchage des élus qui ont eux-mêmes contribué à la mise en place de cette inclusion destructrice et qui ne se gênent pas pour refuser toutes créations de statut pour ces personnels.**

## La seule solution, c'est la mobilisation!!

**Parents et personnels, allons exprimer notre colère au rectorat, allons exprimer notre colère à Paris!!**

**Contre les autorisations d'absence accordées sans traitement**

**Pour la mise en place de la subrogation**

**Pour la mise en œuvre des jours de fractionnement**



Sur le site du snudiFO 43 ( <https://snudifo43.fr/> ) prenez connaissance du communiqué :

[AESH : pour un statut à 24h temps plein, avec un vrai salaire ! Pour l'abandon des PAS et des PIAL ! – Syndicat SNUDI FO 43 des personnels 1er degré](#)



**A noter dans vos agendas:**

**Congres FNEC FP FO 43**

**AG du SNUDI FO 43 le jeudi 7 mai**

## Evaluations des directeurs

Nous rappelons à l'IEN notre opposition à la loi Rilhac qui instaure ces évaluations. Nous demandons comment ces entretiens s'organiseront.

Nous faisons remarquer que ce dispositif est un véritable outil de pression contre les directeurs: dans certains départements ces personnels se voient retirer de leurs fonctions de directeurs, ce qui est permis par cette loi.

**Réponse de l'IEN :** Le directeur est averti en amont. Il pourra remplir des documents préparatoires au rendez-vous, ceux-ci n'étant pas obligatoires. L'inspecteur aura une grille avec des compétences à évaluer suite à l'entretien. Une petite dizaine de directeurs sont concernés. Les entretiens n'ont pas encore commencé, ils débiteront quand l'IEN aura terminé les entretiens PPCR.

Indéniablement, ces évaluations sont une source de travail et de stress pour les directeurs. Alors que depuis plusieurs années ces personnels croulent sous les tâches et responsabilités de plus en plus nombreuses, nous nous opposons fermement à ces évaluations et à l'ensemble de la loi Rilhac qui confère une nouvelle délégation de compétences des autorités académiques vers le directeur, désormais en première ligne, à l'instar d'un chef d'établissement, pour supporter les tensions et les pressions qui ne manqueront pas de survenir de toutes parts en cas de situation problématique avec un élève ou de mauvais résultats aux évaluations.

**Abrogation de la loi Rilhac!**

**Abandon des évaluations des directeurs!**

## Evaluations d'établissements

Nous faisons remarquer que ce genre de dispositif entraîne inévitablement une quantité de travail conséquente pour les équipes péda et les directeurs. Nous rappelons que les enseignants n'ont aucune obligation d'y participer et qu'ils n'ont pas à subir de pressions si tel est le cas.

Nous demandons le nombre d'établissements qui n'ont pas été évalué.

**IEN :** L'IEN écoute nos positions et nous indique que 5 écoles seront concernées cette année et 2 l'année prochaine.

**Commentaires FO :** Rien ne vous oblige à rentrer dans ce dispositif qui apporte une surcharge de travail conséquente aux équipes.

Dans le département, nous avons déjà vu des collègues convoqués suite aux accusations tenues par des parents d'élèves durant l'évaluation.

Bien que face à la résistance des personnels elles ont été vidées d'une grosse partie de leur contenu dans le département, elles placent en première ligne les directeurs et rentrent dans la logique de territorialisation de l'école : plus de pouvoir aux mairies, aux parents.

**Le syndicat n'accepte pas les pressions exercées sur les personnels qui refusent de rentrer dans ces dispositifs. A ce titre, le SNUDI FO n'a pas hésité à notifier les pressions de l'administration dans le registre de Danger Grave et Imminent (circonscription de Brioude). A l'avenir, si de tels faits se reproduisent, nous recommencerons!**

**Si vous subissez ce genre de pression, 1ère chose à faire: Contacter le SNUDIFO!**

## Rendez-vous de carrière PPCR

Nous demandons à l'inspecteur des précisions sur le calendrier de mise en œuvre de ces entretiens

**IEN :** il a quasiment rencontré tous les enseignants concernés sur la circonscription.

**Commentaires FO :** **Encore et toujours des injustices.**

Pour rappel, la mise en place des entretiens de carrières (**protocole PPCR, validé par le SE-UNSA et le Snuipp-FSU**) et du système de passage à la classe exceptionnelle, des collègues perdront beaucoup d'argent avec un avis, parfois sans aucune justification.

**Opacité, fait de prince, injustice: sollicitez le syndicat pour vous aider**

Encore cette année, le syndicat intervient en aide aux collègues victimes de ces injustices et qui décident de se défendre.

N'hésitez pas à faire des observations suite à la réception de la grille d'évaluation de l'IEN et/ou de faire un recours après la décision finale de l'IA. Le tout accompagné et conseillé par le syndicat.

## Situations personnelles, situations liées à l'inclusion systématique

Le syndicat profite de cette entrevue pour présenter ou faire le point sur des situations précises d'écoles ou de personnels :

- Élèves nécessitant des prises en charge en établissement spécialisé
- Accusation de parents à l'encontre d'équipe pédagogique
- Problèmes personnels
- Demandes d'échange de service

Le syndicat rappelle aux personnels que, en cas de problème de santé ou de sécurité au travail, il est essentiel d'avertir le SNUDI FO et de saisir le registre de santé et de sécurité au travail. Ce registre permet tout d'abord de signaler un problème. Après sa saisie, l'administration doit proposer une solution pour résoudre celui-ci. A ce titre, la situation est présentée en formation spécialisée (où le syndicat vous représente) et où une discussion a lieu sur la façon dont on peut résoudre le problème.

**Au moindre problème contactez le SNUDI FO**

### Nomination d'un « directeur adjoint » dans chaque école

Nous rappelons à l'IEN qu'il n'existe aucune obligation statutaire de répondre aux demandes de l'administration concernant la nomination d'un personnel adjoint pour exercer des missions de direction quand le ou la directeur/trice est absent/e. Cela pose d'ailleurs des questions de responsabilités juridiques.

**Réponse de l'IEN :** Pour l'inspecteur, cela permet de clarifier qui est le relais dans l'école en cas d'absence du directeur. Cela n'entraîne pas de responsabilité supplémentaire.

**Commentaires FO :** Les personnels n'ont pas à remplacer les directeurs ou directrices pour des absences courtes car ils ne sont pas indemnisés pour remplir de nouvelles missions et leur responsabilité peut être engagée en cas de problème.

Le SNUDI-FO défendra tous les collègues qui s'opposent à de nouvelles tâches.

### Suppressions de postes de secrétaires de circonscriptions

Bien que cela ne dépende pas des compétences des IEN, nous rappelons la situation des secrétaires de circonscriptions.

Conséquences insupportables des budgets d'austérité qui se succèdent, le rectorat a décidé de fermer un poste de secrétaire de circonscription par département l'année dernière. Cette décision catastrophique a terriblement dégradé les conditions de travail de ces personnels. Elle impacte aussi bien les secrétaires que les enseignants, directeurs, parents d'élèves et équipes de circonscription. Aujourd'hui le rectorat envisagerait de fermer d'autres postes dans l'académie. Nous ne pouvons pas laisser faire.

**Signez la pétition en défense des secrétaires de circonscription en scannant le QR code :**



NOTRE INDÉPENDANCE  
C'EST NOS COTISATIONS



**Adhérez au SNUDI FO**

**Syndicat libre, indépendant et revendicatif**